



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Deuxième session, 58^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 37

le mercredi 6 juillet 2016

AFFAIRES COURANTES

Prière
Présentation d'invités
Déclarations de députés
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Présentation des pétitions
Réponses aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Votes par appel nominal différés
Affaires du jour

AFFAIRES DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Débats ajournés

21, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*. L'hon. M. Horsman.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

42, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Fraser.

44, *Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique*. L'hon. M. Horsman.

45, *Loi concernant l'exécution de la législation en matière de services financiers et de services aux consommateurs*. L'hon. M. Horsman.

COMITÉ PLÉNIER

10, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*. M. Coon.

COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

12, *Loi modifiant la Loi sur les contrats de construction de la Couronne*. L'hon. M. Melanson.

24, *Loi mettant en oeuvre des initiatives de la révision stratégique des programmes*. L'hon. M. Boudreau.

31, *Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente harmonisée*. L'hon. M. Melanson.

32, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Melanson.

40, *Loi sur les emprunts de 2016*. L'hon. M. Melanson.

41, *Loi créant le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Gallant.

43, *Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire*. L'hon. M^{me} Landry.

COMITÉ PERMANENT DE MODIFICATION DES LOIS

5, *Loi sur les emplois verts*. M. Coon.

26, *Loi sur les enquêtes*. L'hon. M. Rousselle, c.r.

27, *Loi concernant la Loi sur les enquêtes*. L'hon. M. Rousselle, c.r.

PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

17, *Loi constituant en corporation les Filles de Jésus Moncton*. M. Bernard LeBlanc.

38, *Loi sur Vestcor*. M. Bourque.

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 5 — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 2 décembre 2015.

Motion 8 — L'hon. M. Melanson. Débat sur la motion le 17 décembre 2015 ; adoption de la motion le 17 décembre 2015.

Motion 9 — L'hon. M. Melanson. Débat sur la motion les 2, 4, 5, 9, 10, 11 et 12 février 2016 ; adoption de la motion le 12 février 2016.

Motion 19 — L'hon. M. Kenny. Adoption de la motion le 8 avril 2016.

Motion 22 — M. Albert. Adoption de la motion le 17 mai 2016.

Motion 171 — L'hon. M. Doucet. Adoption de la motion le 29 juin 2016.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motion 24 — M. Guitard, appuyé par M. Chiasson, proposera, le mardi 5 juillet 2016, la résolution suivante :

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit au paragraphe 29(1) du Règlement et par ordre spécial de la Chambre adopté le 2 décembre 2015, la Chambre, le mardi, le mercredi et le jeudi, siège aussi de 19 h à 22 h ;

que le présent ordre spécial entre en vigueur dès son adoption et le demeure pour le reste de la deuxième session de la 58^e législature.

Motion 172 — M. Harvey, appuyé par M. Guitard, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée législative et après l'adoption de la présente motion, 4 dernières heures soient imparties aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 32, 41 et 43, que 1 dernière heure soit impartie aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 17, 24, 31, 38, 40 et 42, et que, à l'expiration des délais de 4 heures et de 1 heure, sauf conclusion antérieure de l'étude, le président de la Chambre, du Comité plénier ou du Comité permanent de la politique économique, selon le cas, interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en comité et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption de ces projets de loi et qu'il soit permis, au besoin, que ces projets de loi fassent l'objet de plus d'une lecture ou franchissent plus d'une étape le jour même ;

que, indépendamment de l'expiration des délais de 4 heures ou de 1 heure de débat, 20 dernières minutes soient imparties, au besoin, à l'étude de chacun de ces projets de loi en comité ;

que l'horaire de séance de l'Assemblée législative le vendredi 8 juillet 2016, prescrit par ordre spécial de la Chambre adopté le 2 décembre 2015, soit prolongé, au besoin, jusqu'à l'expiration des délais impartis à toutes les étapes nécessaires à l'adoption des projets de loi et à leur sanction royale.

Motions réglées

Motion 7 — M. Bernard LeBlanc. Débat sur la motion le 15 décembre 2015 ; adoption de la motion le 15 décembre 2015.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

- 9, *Loi concernant le droit au travail*. M^{me} Lynch.
- 13, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*. M. Coon.
- 14, *Loi sur la participation aux affaires publiques*. M. Coon.
- 48, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. M. Jody Carr.
- 49, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général*. M. Fairgrieve.
- 50, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*. M. Higgs.
- 51, *Loi modifiant la Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse*. M. Fairgrieve.
- 52, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*. M. Steeves.
- 53, *Loi modifiant la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances*. M. Fairgrieve.
- 54, *Loi modifiant la Loi électorale*. M. Fairgrieve.
- 55, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*. M. Higgs.
- 56, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*.
M. Fairgrieve.
- 57, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*. M. Fairgrieve.
- 58, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*. M. Wetmore.
- 59, *Loi modifiant la Loi sur l'Ombudsman*. M. Fairgrieve.
- 60, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*. M. Higgs.
- 61, *Loi modifiant la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. M. Fairgrieve.
- 62, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*. M. Fitch.
- 63, *Loi modifiant la Loi sur la coopération économique des Maritimes*. M. Fitch.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 6 — M. Stewart, appuyé par M^{me} Lynch, proposera, le jeudi 10 décembre 2015, la résolution suivante :

attendu que le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada ;
attendu que l'accès à la formation en langue seconde est limité ou inexistant dans de nombreuses collectivités dans la province, ce qui entrave la compréhension mutuelle et l'accès aux possibilités ;
attendu que l'accès aux programmes d'immersion en français est limité ou inexistant dans de nombreuses écoles dans la province ;
attendu qu'un manque d'investissement dans la formation et l'éducation en langue seconde peut influencer sur la capacité du gouvernement à continuer de fournir à la population des services de haute qualité dans les deux langues officielles ;
attendu qu'il existe ailleurs des pratiques exemplaires ainsi que de nouvelles technologies qu'il serait possible d'explorer afin de combler l'écart au chapitre de l'investissement dans la formation et l'éducation en langue seconde ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement à examiner la question de l'éducation et de la formation en langue seconde et de présenter à l'Assemblée un plan visant à améliorer les possibilités pour les gens du Nouveau-Brunswick d'améliorer leur capacité de communiquer dans les deux langues officielles.

Amendement proposé par l'hon. M. Arseneault, appuyé par M. Ames :
que la motion 6 soit amendée comme suit :

par la substitution, au deuxième paragraphe du préambule, du paragraphe suivant :
 attendu qu'il faudrait appuyer l'accès à la formation en langue seconde et en faire la promotion, car cette formation apporte de nombreux avantages, notamment le renforcement de la compréhension mutuelle entre les communautés linguistiques et l'accès à des possibilités améliorées ;

par l'amendement suivant du troisième paragraphe du préambule :

par la substitution, aux mots « est limité ou inexistant dans de nombreuses écoles de la province », de ce qui suit :

« sera amélioré par l'instauration de l'immersion précoce en 1^{ère} année et est appuyé au moyen de programmes de français pré-intensif, intensif et post-intensif ainsi qu'au moyen de divers programmes linguistiques et culturels pour les élèves » ;

par l'amendement suivant du quatrième paragraphe du préambule :

par la substitution, aux mots « qu'un manque d'investissement », des mots « que, grâce à des investissements continus » et par la substitution, aux mots « peut influencer sur la capacité du gouvernement », de « , le gouvernement est résolu » ;

par l'amendement suivant du cinquième paragraphe du préambule :

par la substitution, aux mots « qu'il serait possible d'explorer afin de combler l'écart au chapitre de », des mots « qui continueront d'être explorées afin d'améliorer » ;

par l'amendement suivant du paragraphe de la résolution :

par la substitution, aux mots « examiner la question », des mots « faire la promotion » et par la substitution, aux mots « de présenter à l'Assemblée un plan visant », des mots « à continuer ».

[Débat interrompu faute de temps]

Motion 14 — M. Jeff Carr, appuyé par M. Northrup, proposera, le jeudi 11 février 2016, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement a dit à maintes reprises que sa priorité était de créer des emplois, de stimuler l'économie et de faire du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit où élever une famille et qu'il a échoué concernant les trois éléments ;

attendu que le gouvernement a promis dans sa plateforme électorale de 2014 qu'il n'augmenterait pas les droits ni les taxes applicables aux petites entreprises ;

attendu que les changements apportés au *Règlement du Nouveau-Brunswick 2015-62* pris en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* ont causé des pertes de revenus aux estimateurs et à de petites entreprises du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement n'a fourni aucune preuve indiquant que ces changements sont nécessaires ni qu'ils amélioreront les services pour la population du Nouveau-Brunswick ;

attendu que, lorsqu'il est question d'attribuer une valeur pécuniaire aux véhicules, la valeur des automobiles selon le *Red Book* ne tient pas compte du climat rude ni des conditions routières du Nouveau-Brunswick, ni de la question de savoir si le véhicule a été impliqué dans une collision ou un accident ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement à annuler les changements apportés au *Règlement du Nouveau-Brunswick 2015-62* afin de permettre aux estimateurs qualifiés et aux concessionnaires d'automobiles de retourner au travail.

Motion 15 — M. Coon, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 11 février 2016, la résolution suivante :

attendu que les députés provinciaux sont les représentants élus des gens du Nouveau-Brunswick ;
attendu qu'il est important que la population comprenne bien les fonctions et responsabilités des députés provinciaux ;

attendu qu'il serait utile pour les députés de disposer de lignes directrices qui les aideraient dans l'exercice de leurs fonctions ;

attendu que l'efficacité des députés provinciaux et leur reddition de comptes aux gens du Nouveau-Brunswick peuvent être améliorées si l'Assemblée législative formule un énoncé officiel des principales fonctions et responsabilités de ces députés ;

attendu que, dans son rapport déposé à l'Assemblée législative le 3 avril 2003, le Comité d'administration de l'Assemblée législative a recommandé l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire pour les députés provinciaux ;

qu'il soit à ces causes résolu que le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée envisage d'adopter un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire pour les députés provinciaux.

Motion 16 — M. Fitch, appuyé par M. Stewart, proposera, le jeudi 18 février 2016, la résolution suivante :

attendu que le Nouveau-Brunswick traverse une période d'incertitude économique, de faible croissance des salaires et de taux élevés de chômage ;

attendu qu'un certain nombre de projets importants liés à la mise en valeur des ressources naturelles ont été suspendus, retardés ou annulés au cours des 16 derniers mois ;

attendu qu'il est essentiel de signaler clairement que le Nouveau-Brunswick appuie les projets sécuritaires et durables dans le secteur des ressources naturelles ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée :

a) reconnaisse l'importance du secteur énergétique pour l'économie canadienne et appuie son développement écologiquement durable ;

b) convienne que les oléoducs constituent le mode de transport le plus sécuritaire du pétrole ;

c) reconnaisse que la majorité des gens du Nouveau-Brunswick veulent que le projet d'oléoduc d'Énergie Est démarre le plus tôt possible ;

d) demande au premier ministre du Canada d'exprimer publiquement son appui à l'égard du projet et de garantir que son Cabinet et lui approuveront le projet si celui-ci reçoit l'approbation de l'Office national de l'énergie.

Motion 18 — M. Fitch, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 14 avril 2016, la résolution suivante :

attendu que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick doivent chaque année chercher à obtenir un traitement médical à l'extérieur de la province parce que certains services peuvent ne pas être offerts au Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'Assurance-maladie ne couvre pas les frais liés aux déplacements extraprovinciaux pour obtenir le traitement ;

attendu que les frais de déplacement pour obtenir des traitements médicaux occasionnent des difficultés à de nombreuses familles ;

attendu que des organismes de bienfaisance, comme Vols d'espoir, aident les gens qui ont besoin d'un traitement médical à couvrir les frais liés aux déplacements ;

attendu que les parlementaires du côté du gouvernement ont dans le passé cherché à instaurer une nouvelle politique selon laquelle les points de voyage accumulés pendant les déplacements aériens

faits pour le compte du gouvernement, tels que des vols vers la Suisse, appartiendraient à la Couronne ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à réunir les points de voyage accumulés pendant les déplacements aériens faits pour le compte du gouvernement et à en faire don à des organismes qui peuvent aider les personnes dans le besoin au Nouveau-Brunswick à obtenir un traitement médical extraprovincial.

Motion 20 — M. Fitch, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 26 mai 2016, la résolution suivante :

attendu que l'amélioration de l'accès à l'éducation postsecondaire est avantageuse pour les étudiants, l'économie et la création d'emplois ainsi que pour le mieux-être général de notre société ;
attendu que l'annonce surprise d'un nouveau programme de financement des établissements postsecondaires a laissé la population du Nouveau-Brunswick perplexe et confuse, avec de nombreuses questions qui restent sans réponse ;

attendu que les répercussions négatives possibles des changements proposés sont énormes, surtout celles de l'abolition d'importants programmes de soutien financier dont bénéficiaient des milliers d'étudiants et de diplômés ainsi que leur famille ;

attendu que les changements proposés entreront en vigueur quelques mois avant le début de la prochaine année d'études, obligeant ainsi beaucoup d'étudiants et de familles à réévaluer à la hâte leurs rêves du postsecondaire ;

attendu que le gouvernement Gallant a rendu presque impossible aux étudiants à faible revenu la fréquentation d'établissements privés et extraprovinciaux, les privant non seulement de leur liberté de choix, mais aussi de la possibilité de s'inscrire à des programmes d'études qui ne sont pas offerts dans les établissements publics du Nouveau-Brunswick ;

attendu qu'aucun des changements proposés n'est le fruit d'une consultation générale de la population, du corps professoral, de la population étudiante ou de leur famille et qu'aucune preuve n'a été présentée qui montre que les avantages l'emporteront sur les coûts onéreux de l'abolition de programmes actuels et de la restriction de l'accès à un petit nombre d'établissements ;

attendu que les changements chaotiques proposés par le gouvernement ne donnent pas suite à d'autres questions en suspens, comme la qualité de l'enseignement, l'adaptation de la formation au marché du travail, les déficits d'infrastructure, l'accessibilité financière pour la classe moyenne et la persévérance dans les études ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement Gallant à reporter d'une année les changements qu'il est proposé d'apporter aux programmes d'aide financière aux étudiants, que le gouvernement songe sérieusement à inclure des entités privées, comme l'Université Crandall et Oulton's College, dans la liste des établissements admissibles

et que le gouvernement songe sérieusement à créer une échelle mobile pour déterminer l'admissibilité des étudiants au lieu d'instaurer un seuil fixe en fonction duquel le demandeur reçoit tous les avantages ou aucun.

[Débat interrompu faute de temps]

Motion 25 — M. Fairgrieve, appuyé par M. Urquhart, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;
attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;
attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;
attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;
attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;
attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;
attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;
attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;
attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;
attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;
attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton.

Motion 26 — M. Fairgrieve, appuyé par M. Wetmore, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;
attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;
attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;
attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;
attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;
attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;
attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;
attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;
attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;
attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;
attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Caraquet.

Motion 27 — M. Fairgrieve, appuyé par M. Wetmore, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;
 attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;
 attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;
 attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;
 attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;
 attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;
 attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;
 attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;
 attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;
 attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;
 attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton-Victoria.

Motion 28 — M^{me} Dubé, appuyée par M. Keirstead, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;
 attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;
 attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;
 attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;
 attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;
 attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;
 attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;
 attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;
 attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;
 attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;
 attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription d'Edmundston—Madawaska-Centre.

Motion 29 — M^{me} Dubé, appuyée par M. Fairgrieve, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

Motion 30 — M^{me} Lynch, appuyée par M. B. Macdonald, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-Grand Lake.

Motion 31 — M^{me} Lynch, appuyée par M. B. Macdonald, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Centre.

Motion 32 — M. Fitch, appuyé par M. Flemming, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton-Victoria.

Motion 33 — M. Fitch, appuyé par M. Flemming, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore.

Motion 34 — M. Fitch, appuyé par M. Jody Carr, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Riverview.

Motion 35 — M. Wetmore, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Memramcook-Tantramar.

Motion 36 — M. Wetmore, appuyé par M. Crossman, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Gagetown-Petitcodiac.

Motion 37 — M. Crossman, appuyé par M. Fairgrieve, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Hampton.

Motion 38 — M. Crossman, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Restigouche-Chaleur.

Motion 39 — M. Crossman, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-Nord.

Motion 40 — M. Oliver, appuyé par M. Urquhart, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

Motion 41 — M. Oliver, appuyé par M. Urquhart, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest.

Motion 42 — M. Oliver, appuyé par M. Savoie, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Miramichi.

Motion 43 — M. Urquhart, appuyé par M. Savoie, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton-York.

Motion 44 — M. Urquhart, appuyé par M. Steeves, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Kent-Nord.

Motion 45 — M. Steeves, appuyé par M. Jeff Carr, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Nord-Ouest.

Motion 46 — M. Steeves, appuyé par M. Jeff Carr, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Charlotte-Campobello.

Motion 47 — M. Steeves, appuyé par M. Jeff Carr, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Restigouche-Ouest.

Motion 48 — M. K. MacDonald, appuyé par M. Northrup, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Sud.

Motion 49 — M. K. MacDonald, appuyé par M. Northrup, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-York.

Motion 50 — M. Higgs, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston.

Motion 52 — M. Higgs, appuyé par M. Wetmore, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Quispamsis.

Motion 53 — M. Holder, appuyé par M. Higgs, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Portland-Simonds.

Motion 54 — M. Holder, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Est.

Motion 55 — M. Flemming, appuyé par M. Higgs, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Dieppe.

Motion 56 — M. Flemming, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Rothesay.

Motion 57 — M. Savoie, appuyé par M. Flemming, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Saint John-Est.

Motion 58 — M. Savoie, appuyé par M. K. MacDonald, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Tracadie-Sheila.

Motion 59 — M^{me} Shephard, appuyée par M. Holder, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Saint John Lancaster.

Motion 60 — M^{me} Shephard, appuyée par M. Savoie, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Saint John Harbour.

Motion 61 — M. Savoie, appuyé par M^{me} Shephard, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-Ouest—Hanwell.

Motion 62 — M. Oliver, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Kings-Centre.

Motion 63 — M. Jeff Carr, appuyé par M. Jody Carr, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Kent-Sud.

Motion 64 — M. Jeff Carr, appuyé par M. K. MacDonald, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de New Maryland-Sunbury.

Motion 65 — M. Jody Carr, appuyé par M^{me} Lynch, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription d'Oromocto-Lincoln.

Motion 66 — M. Jody Carr, appuyé par M^{me} Wilson, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Campbellton-Dalhousie.

Motion 67 — M. Jody Carr appuyé par M^{me} Wilson, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-Sud.

Motion 68 — M^{me} Wilson, appuyée par M. Steeves, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Sud-Ouest.

Motion 69 — M^{me} Wilson, appuyée par M. Crossman, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Baie-de-Shediac—Dieppe.

Motion 70 — M. Keirstead, appuyé par M^{me} Lynch, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Shippagan-Lamèque-Miscou.

Motion 71 — M. Keirstead, appuyé par M^{me} Wilson, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription d'Albert.

Motion 72 — M. Northrup, appuyé par M^{me} Shephard, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Baie-de-Miramichi—Neguac.

Motion 73 — M. Northrup, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 7 juillet 2016, la résolution suivante :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plate-forme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Sussex-Fundy-St. Martins.

Motion 169 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 170 — M. Flemming : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motions portant dépôt de documents

Motion 23 — M. Coon, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 26 mai 2016, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les notes d'information ou études qui font état des préoccupations à propos de la force exécutoire du *Règlement sur la classification des eaux - Loi sur l'assainissement de l'eau* (2002-13), depuis 2002, année où la sanction royale a été accordée.

[Documents demandés déposés le 23 juin 2016]

Motion 74 — M. Jeff Carr : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 75 — M. Jeff Carr : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 76 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 77 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 78 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 79 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 80 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 81 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 82 — M. Oliver : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 83 — M. Oliver : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 84 — M. Oliver : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 85 — M. Crossman : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 86 — M. Crossman : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 87 — M. Crossman : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 88 — M. Crossman : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 89 — M. Crossman : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 90 — M. Crossman : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 91 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 92 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 93 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 94 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 95 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 96 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 97 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 98 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 99 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 100 — M. Savoie : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 101 — M. Keirstead : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 102 — M. Keirstead : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 103 — M. Fitch : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 104 — M. Fitch : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motion 105 — M. Fitch : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

- Motion 151 — M. Steeves :** le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 152 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 153 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 154 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 155 — M. Steeves : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 156 — M. Northrup : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 157 — M. Northrup : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 158 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 159 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 160 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 161 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 162 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 163 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 164 — M^{me} Wilson : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 165 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 166 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 167 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.
Motion 168 — M. Wetmore : le texte de la motion sera ajouté à une date ultérieure.

Motions réglées

- Motion 1 — M. Steeves.** Débat sur la motion le 10 décembre 2015 ; rejet de la motion le 10 décembre 2015.
Motion 2 — M. Higgs. Débat sur la motion le 17 décembre 2015 ; rejet de la motion le 17 décembre 2015.
Motion 3 — M. Urquhart. Débat sur la motion le 17 décembre 2015 ; rejet de la motion le 17 décembre 2015.
Motion 4 — M^{me} Dubé. Débat sur la motion le 11 février 2016 ; rejet de la motion le 11 février 2016.
Motion 10 — M. Fitch. Débat sur la motion le 11 février 2016 ; rejet de la motion le 11 février 2016.
Motion 11 — M^{me} Dubé. Débat sur la motion le 31 mars 2016 ; rejet de la motion le 31 mars 2016.
Motion 13 — M. Holder. Débat sur la motion le 19 mai 2016 ; rejet de la motion le 19 mai 2016.
Motion 17 — M. Urquhart. Débat sur la motion le 7 avril 2016 ; adoption de la motion amendée le 7 avril 2016.
Motion 21 — M. Steeves. Débat sur la motion le 30 juin 2016 ; adoption de la motion amendée le 30 juin 2016.

PÉTITIONS

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1, M. Wetmore — présentée le 8 décembre 2015. | (Réponse, le 6 janvier 2016) |
| 2, L'hon. M. Horsman — présentée le 9 décembre 2015. | (Réponse, le 4 janvier 2016) |
| 3, M ^{me} Shephard — présentée le 10 décembre 2015. | (Réponse, le 17 décembre 2015) |
| 4, M ^{me} Shephard — présentée le 15 décembre 2015. | (Réponse, le 6 janvier 2016) |
| 5, M. Coon — présentée le 15 décembre 2015. | (Réponse, le 14 janvier 2016) |
| 6, M ^{me} Shephard — présentée le 16 décembre 2015. | (Réponse, le 6 janvier 2016) |
| 7, M ^{me} Shephard — présentée le 17 décembre 2015. | (Réponse, le 6 janvier 2016) |

- 8, M. Coon — présentée le 17 décembre 2015. (Réponse, le 27 janvier 2016)
- 9, M. Albert — présentée le 3 février 2016. (Réponse, le 19 mai 2016)
- 10, M. Harvey — présentée le 3 février 2016. (Réponse, le 23 février 2016)
- 11, M. Bernard LeBlanc — présentée le 5 février 2016. (Réponse, le 31 mars 2016)
- 12, M. Northrup — présentée le 5 février 2016. (Réponse, le 6 avril 2016)
- 13, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 9 février 2016. (Réponse, le 23 février 2016)
- 14, M. Coon — présentée le 10 février 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 15, M. Ames — présentée le 29 mars 2016. (Réponse, le 4 mai 2016)
- 16, M. Wetmore — présentée le 29 mars 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 17, M. Keirstead — présentée le 29 mars 2016. (Réponse, le 12 avril 2016)
- 18, M. Chiasson — présentée le 30 mars 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 19, M. Wetmore — présentée le 30 mars 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 20, M. Wetmore — présentée le 31 mars 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 21, M. Stewart — présentée le 31 mars 2016. (Réponse, le 15 avril 2016)
- 22, M. Bourque — présentée le 1^{er} avril 2016. (Réponse, le 20 mai 2016)
- 23, M. Wetmore — présentée le 1^{er} avril 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 24, M. Coon — présentée le 1^{er} avril 2016. (Réponse, le 2 mai 2016)
- 25, M. Albert — présentée le 1^{er} avril 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 26, M. Keirstead — présentée le 1^{er} avril 2016. (Réponse, le 12 avril 2016)
- 27, M. Wetmore — présentée le 5 avril 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 28, M. Keirstead — présentée le 5 avril 2016. (Réponse, le 15 avril 2016)
- 29, M. Wetmore — présentée le 6 avril 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 30, M. Keirstead — présentée le 6 avril 2016. (Réponse, le 15 avril 2016)
- 31, M. Holder — présentée le 7 avril 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 32, M. Keirstead — présentée le 7 avril 2016. (Réponse, le 15 avril 2016)
- 33, M. Wetmore — présentée le 8 avril 2016. (Réponse, le 18 mai 2016)
- 34, M. Keirstead — présentée le 8 avril 2016. (Réponse, le 20 avril 2016)
- 35, M. Crossman — présentée le 17 mai 2016. (Réponse, le 31 mai 2016)
- 36, M. Coon — présentée le 17 mai 2016. (Réponse, le 6 juin 2016)
- 37, M. Wetmore — présentée le 17 mai 2016. (Réponse, le 31 mai 2016)
- 38, M. Roussel — présentée le 18 mai 2016. (Réponse, le 7 juin 2016)
- 39, M. LePage — présentée le 19 mai 2016. (Réponse, le 6 juin 2016)
- 40, M. Wetmore — présentée le 19 mai 2016. (Réponse, le 31 mai 2016)
- 41, M. Coon — présentée le 19 mai 2016. (Réponse, le 6 juin 2016)
- 42, M. Northrup — présentée le 19 mai 2016. (Réponse, le 31 mai 2016)
- 43, M. Coon — présentée le 19 mai 2016. (Réponse, le 24 juin 2016)
- 44, L'hon. M^{me} Landry — présentée le 20 mai 2016. (Réponse, le 7 juin 2016)
- 45, M. Wetmore — présentée le 20 mai 2016. (Réponse, le 31 mai 2016)
- 46, M. Stewart — présentée le 20 mai 2016. (Réponse, le 27 juin 2016)
- 47, M. Wetmore — présentée le 28 juin 2016.
- 48, M. Jeff Carr — présentée le 28 juin 2016.
- 49, M. Oliver — présentée le 28 juin 2016.
- 50, M. Stewart — présentée le 28 juin 2016.
- 51, M. Crossman — présentée le 28 juin 2016.
- 52, M. Holder — présentée le 28 juin 2016.
- 53, M. K. MacDonald — présentée le 28 juin 2016.

- 54, M. Guitard — présentée le 29 juin 2016.
- 55, M. Wetmore — présentée le 29 juin 2016.
- 56, M. Coon — présentée le 29 juin 2016.
- 57, M. Chiasson — présentée le 29 juin 2016.
- 58, M. K. MacDonald — présentée le 29 juin 2016.
- 59, M. Oliver — présentée le 29 juin 2016.
- 60, M. Northrup — présentée le 29 juin 2016.
- 61, M. Savoie — présentée le 29 juin 2016.
- 62, M. Wetmore — présentée le 30 juin 2016.
- 63, M. Northrup — présentée le 30 juin 2016.
- 64, M^{me} Wilson — présentée le 30 juin 2016.
- 65, M. Jeff Carr — présentée le 30 juin 2016.
- 66, M. Crossman — présentée le 30 juin 2016.
- 67, M. Wetmore — présentée le 5 juillet 2016.

RAPPORTS DE COMITÉS

Comité permanent de la politique économique

- premier rapport déposé le 16 décembre 2015
- deuxième rapport déposé le 9 février 2016
- troisième rapport déposé le 6 avril 2016
- quatrième rapport déposé le 17 mai 2016

Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires

- premier rapport déposé le 17 mai 2016

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé

- premier rapport déposé le 17 mai 2016

RAPPORTS/DOCUMENTS

Dépôt au bureau du greffier

Renforcer la démocratie au Nouveau-Brunswick, Comité spécial de la réforme électorale, Document de travail, juillet 2016

- déposé par l'hon. M. Boudreau le 5 juillet 2016.

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative